

DECISION MUNICIPALE n° D20230418-032

Mairie d'Ussel
Département de la Corrèze
République Française

	Service	Musée du Pays d'Ussel	
	Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes – culture
Objet	Prêt au Musée du Pays d'Ussel de tapisseries appartenant à la Manufacture royale Saint-Jean d'Aubusson afin d'organiser une exposition : « Couleurs en tapisserie »		

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la convention de prêt de tapisseries à intervenir avec la Manufacture royale Saint-Jean d'Aubusson dans le cadre de l'exposition « Couleurs en tapisserie » organisée par le Musée du Pays d'Ussel du 6 juin au 12 août 2023.

Article 2 : Ce prêt est consenti à la Ville d'Ussel par la Manufacture royale Saint-Jean d'Aubusson à titre gracieux du 31 mai au 18 août 2023 (dates d'exposition : du 6 juin au 12 août 2023).

Article 3 : L'ensemble des tapisseries prêtées est assuré par la Ville d'Ussel.

Article 4 : Le transport aller-retour des tapisseries est à la charge de la Ville d'Ussel.

Article 5 : La présente décision sera transmise à Madame la sous-préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 18 avril 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Arfeuille
Christophe ARFEUILLÈRE